
[Imprimer](#)

Grand Paris express : des appels à manifestation d'intérêt pour valoriser les terres

Image

La Société du Grand Paris a lancé trois appels à manifestation d'intérêt pour valoriser les terres des chantiers du Grand Paris express dans des projets d'aménagement ou pour servir de matériaux de construction.

Avec l'objectif de valoriser 70 % des déblais excavés dans le cadre de la réalisation du Grand Paris express, la Société du Grand Paris (SGP) a publié, le 29 août 2021, trois appels à manifestation d'intérêt afin d'identifier des solutions de réutilisation pour des projets d'aménagement ou pour servir de matériaux de construction. Une première série d'appels de ce type avait déjà été organisée en 2019 afin de recenser les acteurs intéressés et de sécuriser cette démarche d'économie circulaire de l'institution.

Fort de cette première expérience, l'établissement public relance aujourd'hui l'initiative pour une période de trois ans. Concernant la réutilisation pour des projets d'aménagement, la SGP souhaite conclure des partenariats avec des maîtres d'ouvrage publics ou privés pour des projets de réhabilitation et de confinement de sites pollués, d'aménagements paysagers ou assimilés, de travaux routiers ou d'infrastructures linéaires ou de la réduction de nuisances sonores ou visuelles. Les projets proposés doivent nécessiter a minima 5 000 m³ de matériaux mis en œuvre, de nature non inerte ou naturellement marqué.

Création d'un catalogue d'éco-matériaux

S'agissant de la démarche relative à la réutilisation en matériaux de construction, la Société du Grand Paris s'adresse aux acteurs économiques gestionnaires de plateformes de matériaux ou de gestion de déchets du BTP, en capacité de valoriser les déblais. "Les matériaux seront généralement livrés par lot au maximum de 200 m³ pour les terrassements traditionnels et par lot au maximum de 500 m³ pour les lots de tunnelier", précise l'avis.

La première édition de cet appel avait conduit à la création d'un catalogue d'éco-matériaux réalisables à partir des déblais. De nouvelles entreprises seraient aujourd'hui intéressées pour intégrer la démarche et répondre aux besoins des entreprises lauréates d'appels d'offres de la SGP.

Consulter les avis :

- [AMI valorisation des terres en projets d'aménagement \(maîtres d'ouvrage publics\)](#)
- [AMI valorisation des terres en projets d'aménagement \(groupements privés\)](#)
- [AMI valorisation des terres en matériaux de construction](#)